

Gestion intégrée et participative des ressources en eau: Une perspective de sciences sociales

Bernard Barraqué, CIRED, AgroParisTech, France

Dans cette présentation, on veut montrer pourquoi un modèle hydro(bio)logique de très bonne qualité pour un bassin versant n'est d'aucune utilité tant que les acteurs de l'eau de ce bassin ne partagent pas une vision commune de la rivière comme un objet d'action publique. Contrairement à une présentation quelque peu dogmatique de l'eau comme un 'or bleu' ou un bien public mondial, dans la plupart des systèmes juridiques du monde depuis l'antiquité, l'eau est considérée comme un bien commun à partager raisonnablement et équitablement entre usagers à un niveau régional ou de bassin, et pas comme un bien appropriable ni privativement ni par les Etats. Symétriquement, les économistes institutionnalistes considèrent les ressources en eau comme un bien public impur : la rivalité éventuelle entre usagers devrait conduire au développement de comités d'usagers, parce qu'il est très difficile d'en exclure certains par des mesures réglementaires et de police de l'eau. La non-exclusion fait que les ressources en eau ne peuvent pas devenir des biens de marché. Ceci différencie d'ailleurs les ressources en eau des services publics de l'eau, ces derniers étant a contrario excluables sans rivalité : ils sont quelque part entre des biens de club et des biens publics purs (à cause de l'impératif de santé publique).

Une fois acceptée l'implication des porteurs d'intérêts comme essentielle à la gestion efficace de l'eau, les scientifiques doivent comprendre que la modélisation classique de la seule dimension naturelle offrait inconsciemment des outils pour une planification *top down* sans participation du public. Les sociologues de l'innovation et les politistes proposent alors de conduire ensemble la construction des connaissances et la décision démocratique, deux processus qui restaient séparés avant que les Etats contemporains n'interviennent dans l'économie et la mobilisation des sciences à cet effet. Aujourd'hui, dans les pays développés, les citoyens refusent de se voir imposer des décisions basées sur des connaissances jugées abstraites et en lesquelles ils n'ont pas confiance. Il devient alors impératif pour ceux qui veulent que l'eau devienne un objet de politique de construire un double système de représentation : qu'est-ce qui est en jeu dans un milieu aquatique donné, et qui sont les joueurs. C'est dans le processus de cette construction que des analyses scientifiques devraient être procurées. Après avoir fourni quelques exemples, nous concluons sur la possibilité d'établir des 'maisons de la rivière', institutions tierces où scientifiques, citoyens ordinaires, pêcheurs professionnels et associations de défense de la nature pourraient apporter leurs connaissances et les partager, les discuter.